

# A

**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil des gouverneurs – Vingt-neuvième session**  
Rome, 15-16 février 2006

## **LES ENJEUX DE L'INNOVATION POUR LES RURAUX PAUVRES**

### **DOCUMENT DE SYNTHÈSE<sup>1</sup>**

Le présent document, conçu comme texte de référence pour la conférence-débat sur les enjeux de l'innovation pour les ruraux pauvres, ne prétend pas fournir une analyse exhaustive du sujet, mais plutôt stimuler le débat sur les questions clés qu'il pose.

Le document traite de la définition du processus d'innovation en faveur des pauvres, de l'émergence de ce type d'innovation et de ce que les gouvernements et les organismes de développement tels que le FIDA peuvent faire pour faciliter l'autonomisation des pauvres et les initiatives en leur faveur d'une façon qui réponde à leurs besoins généraux de subsistance. Il propose aussi un certain nombre de questions visant à amorcer les débats.

---

<sup>1</sup> Ce document a été établi par Roberto Longo, de la Division des politiques du FIDA, avec les conseils d'un groupe de référence composé de: Jean-Philippe Audinet, Sappho Haralambous Edward Heinemann, Raul Hopkins, Anita Kelles-Viitanen, Sean Kennedy, Mylene Kherallah, Mohamed Manssouri, Bruce Moore, Mattia Prayer-Galletti, Roxanne Samii et José Stigliano. Gunilla Olsson, Directrice de la Division des politiques, a assuré la supervision générale de ce travail.

## LES ENJEUX DE L'INNOVATION POUR LES RURAUX PAUVRES

### DOCUMENT DE SYNTHÈSE

#### **Obstacles auxquels les ruraux pauvres sont confrontés et nécessité de multiplier les innovations utiles aux pauvres**

1. Les défis auxquels les ruraux pauvres sont confrontés ont considérablement évolué au cours des décennies récentes. Dans le monde entier, les sociétés et les économies sont en train de changer, et de changer rapidement. Alors que la mondialisation et l'intégration commerciale et économique ont progressé à un rythme sans précédent<sup>2</sup> ces 20 dernières années, les ruraux pauvres sont les moins à même de participer à ces évolutions et d'en tirer avantage. Les prestations de services assurées directement par l'État étant en recul, les petits exploitants se trouvent de plus en plus exposés à des relations commerciales asymétriques. Sur des marchés imparfaits, caractérisés par l'incertitude, le secteur privé naissant n'est pas assez fort pour assurer les services dont les ruraux pauvres ont besoin. Les marchés nationaux et internationaux de produits alimentaires évoluent, passant de vastes marchés de produits de base à des marchés de «produits» différenciés et plus concentrés, caractérisés par le rôle prépondérant de grandes sociétés transnationales de l'agroalimentaire et de l'industrie du commerce alimentaire de détail moderne.

2. L'accélération de l'intégration économique se double d'autres difficultés qui viennent encore aggraver la situation économique et sociale des ruraux pauvres. En divers points du monde, notamment en Afrique subsaharienne, la pandémie du VIH/sida frappe de manière particulièrement dure les zones rurales, perturbant la transmission d'une génération à l'autre de connaissances essentielles, détruisant les systèmes traditionnels de répartition des terres et de règlement des conflits et modifiant radicalement la composition démographique de nombreuses communautés rurales, dont la force de travail se trouve considérablement réduite. Le changement climatique, conjugué à l'accroissement de la densité démographique, entraîne un épuisement rapide des ressources naturelles – au travers de la désertification, de la déforestation et de la dégradation des sols – éléments essentiels des moyens d'existence des ruraux. Les situations de conflit et d'après-conflit, dont la pauvreté est dans de nombreux cas la cause ou l'effet, affaiblissent encore les systèmes de subsistance et la capacité de résistance des hommes et femmes pauvres du monde rural.

3. Dans un monde en évolution rapide, l'innovation continue est indispensable pour faire face. Les ruraux pauvres innovent quotidiennement. Leur survie en dépend. Mais sans les compétences, les moyens et les accès – aux marchés, à l'information, aux réseaux et aux connaissances – ils sont dans l'incapacité d'innover d'une manière qui les délivrerait de leur pauvreté. D'autre part, comme les innovations commerciales visent ceux qui représentent une cible solvable, les ruraux pauvres ont toutes chances d'en être exclus.

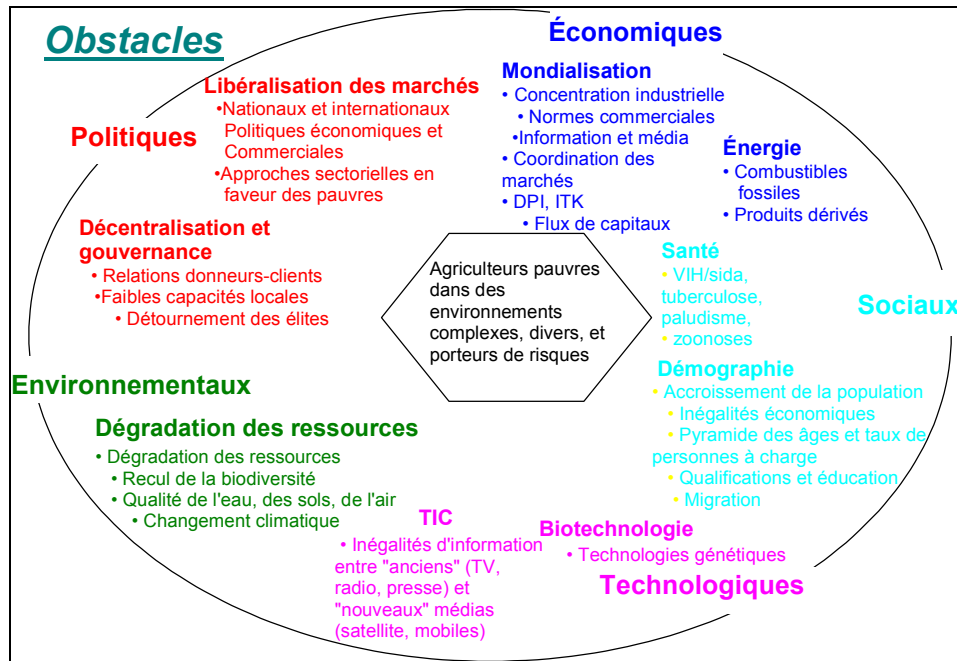
4. Il est donc nécessaire de favoriser les innovations utiles aux pauvres dans les secteurs des institutions publiques et privées ainsi que les changements technologiques au service des ruraux pauvres. Des institutions sont nécessaires pour permettre à ces derniers de consolider leur capital social et de saisir les occasions offertes par les nouvelles relations marchandes dans le monde rural et agricole. Ces changements technologiques sont indispensables pour leur permettre d'acquérir et de mettre en œuvre de nouveaux savoirs et de nouvelles options techniques leur ouvrant la possibilité de participer pleinement aux évolutions qu'entraîne la mondialisation. Ces deux éléments sont

---

<sup>2</sup> Le commerce mondial, en pourcentage du produit intérieur brut, a presque doublé au cours des 30 dernières années, passant de 10,5 % en 1973 à 17,2 % en 1998, et continue de progresser (Maddison, A. (2001), *L'économie mondiale*, Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), Études du Centre de développement).

nécessaires pour aider les hommes et femmes pauvres du monde rural à prévenir ou atténuer les effets du VIH/sida, du changement climatique et des conflits.

### Obstacles pour les ruraux pauvres



Source: Poole, N. (2006), Les défis, contraintes et opportunités de l'innovation pour les ruraux pauvres. Document d'information pour la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

### Une nouvelle conception du processus d'innovation

5. L'innovation en agriculture n'est plus uniquement considérée comme un «produit», étroitement défini comme un processus linéaire et hiérarchisé, commençant par la recherche agronomique pour passer à la mise au point de techniques et se terminant par l'adoption de ces techniques par les agriculteurs. Cette conception de l'innovation vue comme une évolution purement technologique méconnaissait la source, la nature et la dynamique de la plupart des processus d'innovation; elle n'accordait pas non plus une attention suffisante aux aspects de l'innovation concernant la répartition des richesses et l'équité, qui sont particulièrement importants dans le contexte du développement<sup>3</sup>.

6. La relation linéaire du type intrant/extrant s'est transformée en une conception de l'innovation en tant que système constitué de différents éléments en interaction au sein d'un processus dynamique. Cette nouvelle façon de voir fait de l'innovation une construction sociale, – un système – reflet et conséquence des interactions d'acteurs différents, ayant souvent des intérêts et des objectifs différents et certainement pas le même degré de pouvoir économique, social et politique. L'équilibre de ces interactions est toujours fragile. Il y a 15 ans, par exemple, les tomates étaient considérées comme un légume d'hiver au Bangladesh; on ne les aurait jamais trouvées sur les marchés en été. Aujourd'hui, elles sont cultivées tout au long de l'année. Il a été extrêmement difficile pour les agriculteurs d'accepter un tel changement et les premières tentatives de culture d'été se sont soldées par de mauvaises récoltes. Toutefois, plusieurs organisations, dont certaines organisations non

<sup>3</sup> Berdegú, J. A. (2005), *Systèmes d'innovation au service des pauvres*, Document de référence pour la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

gouvernementales, ont maintenu leur soutien à cette innovation et les agriculteurs cultivent désormais les tomates toute l'année et en tirent un profit.<sup>4</sup>

7. L'accent mis sur l'interaction et les effets réciproques exige que l'on recherche de nouvelles manières d'aborder les pratiques économiques et sociales – y compris celles qui ne sont pas strictement agricoles, mais qui ont une influence profonde sur les moyens d'existence des pauvres. La recherche agronomique joue parfois un rôle important, mais n'est pas toujours au centre du processus d'innovation. L'innovation peut découler de la recombinaison ou de l'accumulation de savoirs existants dans des contextes économiques et sociaux différents, caractérisés par des ensembles d'institutions différentes. Cela débouche ensuite sur des systèmes d'innovation, et cette perspective ouvre la «boîte noire» de l'innovation permettant d'analyser et de comprendre le rôle tant des divers agents qui favorisent activités et relations nouvelles que celui des institutions formelles et informelles qui structurent le processus d'innovation.

8. Le message essentiel de cette conception plus large du «changement délibéré» (ce à quoi se ramène fondamentalement l'innovation) est que ce sont les institutions, les incitations, les politiques et le pouvoir qui façonnent le processus d'innovation. Dans un contexte de concurrence asymétrique, l'innovation peut jouer en faveur des pauvres ou au contraire faire peser une menace supplémentaire sur les moyens de subsistance des ruraux pauvres. Bien souvent, les innovations et les processus d'innovation qui seraient du plus grand intérêt pour les pauvres sont négligés, ou même contrariés ou refoulés dès lors qu'ils apparaissent comme une menace pour le statu quo des rapports de force au niveau local, national ou mondial. Les «règles du jeu» formelles et informelles sont protégées, renforcées et reproduites par ceux à qui profite le statu quo – ou modifiées par des intérêts puissants – même si le résultat final laisse à désirer du point de vue de l'intérêt général, et en particulier des intérêts des populations les plus pauvres et marginalisées<sup>5</sup>.

9. L'efficacité d'un système d'innovation dépend pour une large part de la qualité des interactions entre agents, en particulier de l'apprentissage social qui accompagne l'innovation. Il convient de mettre l'accent sur le **processus** plutôt que sur le produit (le savoir): c'est le processus social d'apprentissage, de découverte et de mise en œuvre qui est le principal moteur du développement des capacités et des possibilités des acteurs et bénéficiaires du processus d'innovation. Le travail d'apprentissage social est un élément indispensable pour promouvoir le changement au sein d'institutions profondément imbriquées et pour prévenir les échecs des institutions ou y remédier.

### Comment se profilent les innovations utiles aux pauvres et le rôle de l'État

10. Pour que des systèmes d'innovation en faveur des pauvres voient le jour, trois dimensions doivent se combiner: la **dimension institutionnelle**, la **dimension partenariat** et la **dimension organisation/autonomisation**. En l'absence d'institutions capables de gérer les déséquilibres économiques et sociaux, les risques et la vulnérabilité ainsi que les coûts élevés de transaction, les ruraux pauvres ont fort peu de chances de participer aux systèmes d'innovation. L'innovation ne peut se développer sans une base efficace qui puisse rassembler des acteurs possédant des atouts, des connaissances et des expériences différents. Les systèmes d'innovation sont rarement le résultat d'actions isolées engagées par les pauvres sans référence à d'autres ou sans l'engagement de tiers – ne serait-ce que parce que la plupart des facteurs qui déterminent leur mode d'existence sont contrôlés par des non-pauvres. En l'absence de processus d'autonomisation visant à renforcer les organisations de ruraux pauvres pour leur donner les moyens d'entretenir des relations plus égales avec les plus riches et les mieux dotés, la gestion des systèmes d'innovation sera toujours assurée par des non-pauvres et pour leur plus grand profit.

<sup>4</sup> FIDA (2005), *What Are the Innovation Challenges for the Rural Poor?*, Initiative pour promouvoir et internaliser l'innovation, rapport préliminaire succinct de l'atelier de novembre 2005.

<sup>5</sup> Berdegué, op.cit.

11. **La dimension institutionnelle.** Les ruraux pauvres sont confrontés à de nombreux obstacles: insécurité du régime foncier, risques élevés de défaillances du marché et forte vulnérabilité à ce facteur, augmentation des coûts de transaction pour accéder à des marchés plus larges et plus rémunérateurs, et concurrence déloyale ou non réglementée. Toutes ces difficultés créent des rapports de force asymétriques sur le marché et font peser des risques et des incertitudes sur les moyens de subsistance des classes pauvres du milieu rural. Le secteur public a pour rôle essentiel de promouvoir un environnement favorable par un dosage de mesures et d'investissements visant à stimuler les systèmes d'innovation à l'intention des ménages ruraux pauvres. Le soutien du secteur public est indispensable pour leur permettre de participer aux systèmes d'innovation lancés à leur initiative et/ou à leur profit.

12. Les innovations sont fortement influencées par les interactions des institutions politiques, sociales et culturelles, formelles et informelles<sup>6</sup> avec les institutions économiques. Celles-ci contribuent à déterminer le rythme, l'ampleur et la qualité du processus d'innovation. Leur rôle en matière de soutien à l'innovation est notamment de "maîtriser l'incertitude, de fournir de l'information, de gérer les conflits et d'encourager la confiance entre les groupes"<sup>7</sup>. Il est possible de limiter les risques et les incertitudes qu'implique l'innovation et de stimuler l'innovation lorsque les acteurs qui y participent peuvent raisonnablement escompter que leurs efforts seront fructueux et que les diverses formes de comportement opportuniste seront endiguées. Les institutions qui apportent des assurances et des filets de sécurité sur ce point ou réglementent le comportement des agents et facilitent l'exécution de leurs obligations sont donc des éléments clés pour le processus d'innovation. Dans le domaine du microcrédit rural, la Banque Grameen en est un exemple typique. Pour prévenir les défauts de remboursement individuels, le remboursement des plans de crédit est facilité par le développement institutionnel de groupes d'auto-assistance et d'associations de crédit et d'épargne.

13. Le rôle des institutions en matière d'innovation se structure autour de trois axes stratégiques essentiels: i) concevoir des approches nouvelles pour sécuriser la situation des ruraux pauvres; ii) renforcer la capacité des ruraux pauvres à accéder à l'innovation et abaisser le coût des actions en ce sens; et iii) remodeler et renforcer le rôle de la recherche publique dans les domaines de l'agriculture et du développement rural en mettant l'accent sur les problèmes auxquels les pauvres sont confrontés et sur les ressources qu'ils peuvent mobiliser pour les résoudre.

- i) Concevoir des approches nouvelles pour sécuriser la situation des ruraux pauvres.** La situation des ruraux pauvres souffre de graves déséquilibres par rapport à celle d'autres segments de la population. Ces déséquilibres se constatent sur tous les plans – éducation, soins de santé, information et technologie, marchés et ressources naturelles –, et doivent être corrigés. En ce qui concerne les ressources naturelles, par exemple, une réforme des régimes fonciers donnant une plus grande sécurité est indispensable pour encourager l'investissement sur les exploitations et en tant que moyen d'amener les agriculteurs, hommes et femmes, à s'engager dans une gestion durable des ressources naturelles. Partout dans le monde, la tendance générale est à l'érosion des droits fonciers des ruraux pauvres dans un contexte d'accroissement démographique, d'expansion du commerce et d'urbanisation. Ceci s'applique tout particulièrement aux droits fonciers des femmes et des ménages dirigés par une femme. Les personnes étrangères au monde rural sont souvent mieux placées pour tirer parti des évolutions du marché et pour manipuler les règles de droit pour s'approprier des terres jusqu'ici gérées dans le cadre des régimes d'usufruit traditionnels. La non-garantie de la jouissance du sol pour les plus pauvres, dans une situation de concurrence accrue pour l'usage des terres et de l'eau, risque de

<sup>6</sup> Par institutions, on entend ici les règles formelles et informelles (dispositions législatives et réglementaires, normes, valeurs et règles morales) qui façonnent le comportement social, et les mécanismes (y compris certaines organisations) destinés à en assurer l'application.

<sup>7</sup> Oyelaran-Oyeyinka, B. (2005) Systems of innovation and underdevelopment: an institutional perspective. Université des Nations Unies - Institut pour la nouvelle technologie (UNI-INTECH). Document de travail n° 2005-1. Maastricht.

conduire à l'éviction des plus vulnérables par ceux qui sont plus riches et mieux informés.

- ii) **Renforcer la capacité des ruraux pauvres à accéder à l'innovation et abaisser le coût des actions en ce sens.** Dans cette optique, c'est l'éducation pour tous et les infrastructures matérielles qui doivent être les priorités premières. L'amélioration des communications par le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la construction et l'entretien de la voirie rurale sont essentiels pour abaisser les coûts de transaction, qui sont l'un des principaux obstacles à la participation des pauvres au processus d'innovation; en effet, ces coûts étant fixes, ce sont les pauvres qui sont le plus lourdement pénalisés.<sup>8</sup> Des systèmes d'information collectifs sur les prix et les marchés gérés par ordinateur peuvent en partie se substituer aux insuffisances des réseaux routiers. Les gouvernements, s'ils s'engagent dans une politique active de fourniture de biens publics axée sur les pauvres, permettront de réduire les coûts de transaction. S'agissant par exemple des routes, une plus large part des budgets publics des transports devrait être affectée à la construction et à l'entretien de routes secondaires et de liaison entre les exploitations et les marchés. Le rapport coûts-avantages de ces deux types de route est beaucoup favorable que celui des grands projets d'infrastructure qui, bien souvent, absorbent une très large part des fonds publics.
- iii) **Soutien public aux systèmes de recherche-développement.** Il faut investir dans des actions de la recherche-développement stratégiquement axées sur les besoins des petits agriculteurs et des petites entreprises rurales. Dans nombre de pays en développement, les institutions de recherche agronomique tendent de plus en plus à orienter leurs travaux en fonction du marché et de la demande. De nouveaux rapports se nouent entre les chercheurs, les acteurs du développement et les ruraux pauvres, fondés sur l'échange de connaissances et la gestion commune de programmes de recherche. Mais ces nouvelles possibilités d'étoffer l'innovation en faveur des pauvres ne peuvent prendre racine et se développer en l'absence de financements publics beaucoup plus importants, dans un cadre de responsabilité financière rigoureuse.

14. **La dimension partenariat.** Les réseaux d'innovation efficaces sont généralement formés de groupes à composantes multiples réunissant des partenaires à même d'apporter des ressources et des compétences utiles à tous et de promouvoir des innovations durables en faveur des pauvres. Ces partenaires sont notamment: les agents de l'innovation (personnes physique ou organisations), principalement du secteur privé, qui ont la capacité de réaliser des changements; les clients et groupes cibles du processus d'innovation (et leurs organisations) qui doivent participer pleinement au système afin d'encourager le développement de procédés répondant à leurs besoins; et d'autres agents économiques et sociaux dont les capacités et les perspectives sont nécessaires à la réalisation de nombreux processus majeurs d'innovation. Les ruraux pauvres, hommes et femmes, doivent être au centre de chacun de ces partenariats. S'ils ne sont pas présents, par l'intermédiaire de leurs organisations, dans les réseaux constitués de ces divers groupes sociaux, ils ne seront pas en mesure d'étoffer leurs connaissances auprès d'autres agents militant pour l'innovation ni d'infléchir le système d'innovation pour qu'il réponde aux problèmes critiques auxquels ils sont confrontés.

15. Un exemple de système d'innovation fondé sur le partenariat et sur un groupement régional multipartite est PhytoTrade Africa, association commerciale reposant essentiellement sur ses membres qui a pour objet de stimuler le développement d'une industrie des produits naturels à laquelle les populations rurales pauvres d'Afrique australe puissent participer activement. Elle réunit non seulement des représentants de récoltants pauvres, mais aussi des transformateurs, des négociants et des exportateurs locaux, ainsi que des organismes de développement et des chercheurs. Tous ses membres sont liés par l'engagement de promouvoir le commerce équitable et la protection de l'environnement. Active dans sept pays d'Afrique australe, PhytoTrade Africa œuvre à la construction

<sup>8</sup> Kjöllnerström, M. (2005), *Physical infrastructure and the rural poor*, (polycopié).

de chaînes de valeur entre les communautés rurales pauvres et le marché mondial des produits à base de produits naturels – cosmétiques, phytothérapie, suppléments alimentaires et alicaments – estimé à 50 milliards de USD. Agissant comme animateur, sans s'engager dans des activités commerciales, l'association a déjà établi des partenariats avec divers acheteurs internationaux. Ces derniers ont permis à ses membres de commercialiser leurs produits dans plus de 40 pays et ont apporté des gains de revenu réel aux récoltants pauvres, qui sont en majorité des femmes rurales.

16. **La dimension autonomisation/organisation.** Les mesures prises par les pouvoirs publics sont vouées à l'échec si elles ne sont pas soutenues par le mouvement général visant à soutenir les systèmes d'innovation en faveur des pauvres: la promotion d'organisations efficaces et durables menant une action collective dans les domaines économique, social et politique. L'autonomisation des ruraux pauvres – autrement dit l'aide apportée aux femmes et aux hommes pauvres du monde rural pour leur permettre d'améliorer leurs compétences, leurs capacités et leur organisation – est indispensable non seulement pour qu'ils puissent soutenir la concurrence sur les marchés, négocier avec le secteur privé et influencer sur le secteur public, mais aussi accéder à l'information, évaluer et comprendre les techniques et leur intérêt pour leur système de culture, et gérer des entreprises économiques collectives (irrigation, épargne, etc.). L'autonomisation des communautés rurales, de groupes particuliers d'intérêt commun au sein des communautés et de fédérations de ces groupes doit être le point de départ de toute initiative visant à soutenir un système d'innovation.

17. Les processus d'innovation en faveur des pauvres ne diffèrent pas fondamentalement d'autres processus de développement. Il s'agit de processus de prise de décision résultant de rapports de force, de connaissances et d'information. L'État et les institutions publiques doivent reconnaître comme interlocuteurs les organisations de ruraux pauvres et offrir les incitations propres à favoriser la création de partenariats et de groupement multipartites capables de réunir les ressources voulues pour le développement de systèmes d'innovation en faveur des pauvres. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place de cadres institutionnels qui, à la demande, aident (entre autres sur le plan financier) les petits exploitants et des communautés rurales à créer leurs propres institutions. Il est nécessaire de soutenir de nouvelles formes d'associations qui soient à même de répondre aux demandes et aux défis nouveaux résultant de l'inégalité croissante dans les rapports commerciaux et de nouvelles menaces sur les moyens de subsistance telles que l'épidémie de VIH/sida et l'accélération de la désertification et de l'érosion des sols. Parmi ces associations on peut notamment citer: les établissements locaux de perfectionnement agricole pour assimiler et évaluer les nouvelles techniques agricoles; les banques de village et les coopératives d'épargne et de crédit pour accéder aux services financiers et créer des micro-entreprises du secteur informel; les associations d'usagers de l'eau pour gérer les infrastructures d'irrigation; et les groupements ou associations d'exploitants agricoles pour négocier avec les intermédiaires commerciaux. L'autonomisation doit être au cœur de toute initiative visant à mettre les sciences et techniques au service de la réduction de la pauvreté.

18. En résumé, dès lors que l'innovation est considérée non pas comme un produit, mais comme un processus et un système, la question de la promotion des systèmes d'innovation en faveur des pauvres se trouve replacée dans la problématique générale de la pauvreté et des questions sous-jacentes des rapports de force et de répartition des richesses. Cela ne veut pas dire que l'innovation ne soulève pas des questions qui lui sont propres. Mais cela signifie que les réponses à ces questions (et les résultats positifs à en attendre) sont indissociables d'autres processus et problèmes liés à la pauvreté.

### **Comment le FIDA peut-il mieux contribuer à l'émergence de processus d'innovation utiles aux pauvres?**

19. Pour le FIDA, les innovations les plus importantes sont celles qui modifient positivement la manière dont les petites exploitants et les autres ruraux pauvres investissent dans leur activité, produisent et commercialisent leur production, gèrent leurs avoirs, s'organisent entre eux, communiquent et interagissent avec leurs partenaires et influent sur les politiques et les institutions. Les innovations auxquelles le FIDA apporte un soutien sur le terrain peuvent revêtir de nombreuses

formes (financière, technologique, procédurale, méthodologique, administrative et juridique) et se manifester dans des contextes divers (social, politique, culturel). Il convient aussi d'innover dans la manière dont les institutions – gouvernements, organisations non gouvernementales, organismes de recherche et de financement et entreprises privées – soutiennent le développement rural en levant les obstacles et en créant de nouvelles bases pour l'action en faveur des pauvres. Les innovations sont le plus souvent le résultat d'un processus d'interaction entre partenaires dans un cadre institutionnel donné. À cet égard, le FIDA a aussi un rôle important à jouer en identifiant les amorces de ces processus d'innovation et en en assimilant la dynamique, de manière à gérer les connaissances ainsi créées et à en encourager la mise en œuvre et la reproduction à plus grande échelle.

20. Enfin, le FIDA reconnaît que la réduction de la pauvreté n'est pas simplement une question de replâtrages technologiques, ni simplement une question de gains de productivité, mais aussi une question de rééquilibrage des rapports de force. Aussi le FIDA concentre-t-il tous ses efforts sur l'autonomisation (économique, sociale et politique) des ruraux pauvres pour que ceux-ci puissent résoudre par eux-mêmes les graves difficultés qu'ils rencontrent et en éviter les conséquences négatives sur leur mode de vie. Dans cette optique, le rôle du FIDA sur le court terme est de faciliter les partenariats et les relations – pour contribuer à combler le fossé entre différentes structures de pouvoir et différents acteurs et entre les perspectives mondiales, nationales et locales. À plus long terme, son rôle est d'aider à la création d'institutions qui agissent en faveur des pauvres et assurent leur autonomisation. C'est pourquoi le renforcement des capacités des organisations représentant les intérêts des ruraux pauvres et visant à répondre à leurs besoins est au cœur de sa stratégie et de ses opérations. Ces dernières années, le FIDA s'est attaché à renforcer et à institutionnaliser sa collaboration avec les organisations d'agriculteurs et d'autres producteurs ruraux, dans ses activités comme dans ses engagements. À l'avenir, il entend promouvoir son rôle d'animateur et d'«incubateur» pour élaborer et tester des projets innovants avec les ruraux pauvres.

### Points de discussion proposés

- **Exemples d'innovations utiles aux pauvres.** Quels sont les meilleurs exemples d'innovations favorables aux pauvres réalisées dans un pays donné? Quels sont les facteurs qui ont facilité la mise en route du processus d'innovation? Cette innovation peut-elle être reproduite et diffusée à plus grande échelle et, dans l'affirmative, comment procéder pour y parvenir? Que doivent faire les pouvoirs publics et les autres parties prenantes pour soutenir ce processus?
- **Politiques publiques.** Quelles sont les actions essentielles que doivent entreprendre les gouvernements pour favoriser l'émergence de l'innovation? Comment l'État peut-il contribuer à la formation de groupements et partenariats public-privé pour soutenir les processus d'innovation en faveur des pauvres? Quels sont les types de politiques publiques qui sont à même de promouvoir la participation des hommes et femmes pauvres du monde rural, par l'intermédiaire de leurs organisations, aux processus d'innovation et d'aider à la formation des groupements et partenariats nécessaires à cet effet?
- **Institutions au service des ruraux pauvres et innovations en faveur des pauvres.** Quelles sont les conditions fondamentales à remplir pour que les ruraux pauvres participent au processus d'innovation? Comment les organisations de petits exploitants et producteurs ruraux peuvent-elles œuvrer plus efficacement à la promotion et à la diffusion des innovations en faveur des pauvres?
- **Le rôle du FIDA et des autres institutions internationales de développement.** Comment les institutions internationales de développement comme le FIDA peuvent-elles soutenir plus efficacement les systèmes d'innovation en faveur des pauvres? Comment ces organismes délimitent-ils les domaines qui appellent des innovations et qui sont prêts à les assimiler et quel soutien apportent-ils ensuite à ces processus d'innovation? La dimension partenariat est-elle essentielle pour l'identification et le soutien des processus d'innovation? Quels doivent en être les partenaires majeurs?



- **Harmonisation de l'aide et flexibilité.** Comment concilier la tendance à l'harmonisation, à la coordination et à la normalisation (par exemple, alignement sur les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté, harmonisation par le biais des approches sectorielles et programmatiques, et instruments d'aide plus centralisés comme le soutien au budget national) dans le système international du développement avec l'adaptation aux particularités du contexte, la flexibilité et la diversité inhérentes à l'innovation et à la prise de risque?